



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CMF Rhône-Alpes

Mureils - Le 27 avril 2024



CMF Rhône-Alpes
Fédération musicale Rhône-Alpes

AG 2024

SOMMAIRE

3	Ouverture de l'assemblée générale par Alex ROSIER, Président de CMF Rhône-Alpes
4	Rapport moral
5 - 6	Rapport d'activités
7 - 9	Rapport financier
10 - 14	Rapport technique
15	COFAC
16 - 17	Assurances
18	Cloture de l'Assemblée générale ordinaire
19	Informations pratiques

Accueil des congressistes par Jean-Marc ROZIER, trésorier général de la CMF Rhône-Alpes, Délégué du Groupe indépendant Drôme et qui plus est Maire Délégué à la Mairie de Mureils.

Ouverture de l'assemblée générale par Alex ROSIER, président de CMF Rhône-Alpes

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens,

Je salue et remercie de leur présence :

- Monsieur Florent BRUNET, Conseiller Régional Auvergne Rhône-Alpes et représentant le Président Laurent WAUQUIEZ,
- Nos membres d'honneur : Mario ANTONIAZZI – Claude LEOS,
- Les représentants de sociétés drômoises adhérentes à la CMF RA.

Je présente les excuses de :

- Madame Laurence PEREZ, maire de la commune de Saint-Jean-de-Galaure, représentée, par notre ami Jean-Marc.
- Notre président d'honneur : Robert COMBAZ.
- Tous nos amis membres du CA, du Comité technique et membres d'honneur pris par d'autres obligations et qui n'ont pu se joindre parmi nous.

Avant de commencer mes propos, je ne voudrais pas oublier tous nos amis musiciens disparus au cours de l'année et en particulier André CONTAT, qui fut membre de notre CA et Président de la Fédération de l'Ain, ainsi que Stéphane BILLON également membre de notre CA et président de la CMF Drôme. En leur mémoire, je vous demande d'observer un moment de recueillement.

Rapport moral par Alex ROSIER, Président de la CMF Rhône-Alpes

Nous voici réuni pour notre assemblée générale, moment privilégié de dialogue et d'échange. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence en Drôme des collines et pour l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre fédération.

J'aurai une pensée pour Robert COMBAZ, qui pendant 18 années a présidé notre fédération régionale. Il s'est investi sans compter, avec loyauté et dévouement. Je lui témoigne toute ma gratitude pour toutes les actions qu'il a mené.

Lorsque vous m'avez élu à la Présidence l'année dernière à Serrières, je me doutais que la tâche ne serait pas simple. Cependant j'ai accepté, moyennant l'aide d'une nouvelle équipe, pouvant compter sur elle pour gérer au mieux les dossiers en cours et développer de nouvelles actions en direction de nos fédérations départementales et de nos adhérents.

Les compétences des membres du bureau et du conseil d'administration me sont d'une grande aide et je les remercie pour leur soutien.

Cette nouvelle mandature fut intense entre une rupture conventionnelle pour le licenciement de Véronique LENSKI et l'embauche de Juliette DORLÉANS. La première fut remerciée comme il se doit en Mairie de la Bridoire le 7 juillet dernier. La seconde se familiarise avec le fonctionnement de notre fédération et n'hésite pas à questionner tel ou tel membre du CA pour comprendre le monde musical amateur qui était inconnu pour elle. Pour rappel Juliette partage son temps entre la CMF RGL et la CMF RA, impliquant le retour de notre siège régional au 235 de la rue Vendôme à Lyon. Un grand merci pour ses compétences et son investissement.

Nos formations se portent bien. La formation initiale avoisine les 30 stagiaires et la formation avancée avec nos formateurs Claude KEASMECKER et Fabrice KASTEL, alimente régulièrement les listes des lauréats au CRDSM et DADSM. En 2023 Myriam COURBET a brillamment réussi le DADSM. Mais je n'en dirai pas plus, Jean-Pierre PRAJOUX, nous en parlera plus en détail dans son rapport technique.

Ces formations ont un coût et l'apport de subvention via le *Plan Fanfare* national est d'une grande aide. Dommage qu'il n'en soit plus ainsi avec la subvention de la Région depuis deux années. Je pense que notre interlocuteur Monsieur Florent BRUNET, présent aujourd'hui pourra nous éclairer sur la politique culturelle de la Région et de cette subvention qui n'est plus versée.

Lors de notre dernier CA, et voté à l'unanimité par ses membres, une aide de 20,00 € par stagiaire adhérent à nos sociétés ou écoles de nos départements sera attribuée. Un courrier a été envoyé aux fédérations départementales pour en connaître les règles. Cette aide commencera dès cette année. D'ailleurs Jean-Marc ROZIER, l'a inscrit dans son budget prévisionnel.

Notre brochure a enfin vu le jour avec pas mal de retard et je m'en excuse. Nous veillerons à établir un calendrier annuel pour toutes les actions menées par CMF RA.

Enfin, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux membres du bureau, du conseil d'administration et du comité technique pour l'aide que chacun apporte dans le fonctionnement de la CMF Rhône-Alpes.

Merci aux secrétaires des fédérations départementales qui sont des relais indispensables dans nos structures.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rapport d'activités par Patrice MORANDAS, Secrétaire général

Le Conseil administration de la CMF Rhône-Alpes a été renouvelé lors de l'AG du 6 mai 2023 à Serrières (07), précédée d'une AG extraordinaire qui a révisé les statuts et le règlement intérieur.

Il s'est réuni une première fois dès le lendemain de l'AG, le 7 mai (réunion n°0), pour procéder à l'élection du nouveau Bureau à la suite du retrait de Robert Combaz, président pendant 18 ans.

Après échanges préalables et votes, le Bureau est désormais composé ainsi :

Président :	Alex Rosier	Ardèche
Président adjoint :	Yves Fédy	Rhône
Trésorier :	Jean-Marc Rozier	Individuels RA (Drôme)
Secrétaire :	Patrice Morandas	Ain
Secrétaire adjoint :	Eric Tauvron	Rhône
Vice-présidents :	Colette Bellaton	Ain
	Daniel Fayolle	Loire
	Thierry Rocha	Isère
	Gabriel d'Amico	Haute-Savoie

Responsable technique : Jean-Pierre Prajoux Rhône

Le CA s'est réuni les :

- réunion 1 : 1er septembre 2023 à Lyon, au siège de la CMF RA
- réunion 2 : 2 décembre 2023 à Serrières (07)
- réunion 3 : 3 avril 2024 en visioconférence

Au cours de ces réunions dont les CR détaillés ont été diffusés aux administrateurs et fédérations et peuvent être consultés, ont été adoptées les principales décisions suivantes en matière d'organisation administrative :

1) Secrétariat :

- Rupture conventionnelle avec Mme Véronique Lensky, secrétaire basée à La Bridoire (73), avec indemnité,
- Convention avec la CMF-RGL pour la mise à disposition, à raison de 8h hebdomadaire (en principe, le lundi) de Madame Juliette Dorléans, nouvelle secrétaire de la Fédération CMF-RGL.

2) Siège et moyens de fonctionnement :

- Par convention avec la CMF-RGL, siège et bureaux sont installés dans le siège de cette dernière, au 235 rue Vendôme à Lyon 3e.
- La contribution mensuelle de 200.00 € versée à la CMF-RGL vaut mise à disposition des locaux et des moyens de fonctionnement associés (réseaux, reprographie ...).

3) Assemblée Générale :

- Elle continue à être organisée de façon tournante entre départements, au printemps de chaque année.

- Il est décidé de l'organiser plutôt sur une seule journée, avec AG statutaire le matin, déjeuner, travail en commun l'après-midi (formule à adapter par chaque organisateur en concertation avec le Bureau).
- Il est souhaité qu'elle se termine par un concert (formule à adapter par chaque organisateur en concertation avec le Bureau).

4) Finances :

- La Région Rhône-Alpes a cessé avec effet en 2022, de verser la subvention annuelle de fonctionnement de 8 000 euros.
- Il est décidé de consacrer une partie des réserves de la CMF RA pour engager des actions de soutien et développement de l'enseignement et de la pratique musicale amateur, quitte à aboutir à des comptes d'exploitations annuels déficitaires sur les prochaines années.
- La CMF RA essaie de suivre de près les sources de financement pour ses activités et ses adhérents, dont le Plan Fanfare, le FDVA, ...

5) Organisation territoriale et réseaux :

- La CMF Rhône-Alpes veille à être représentée lors des CA et de l'AG de la CMF, voire, dans la mesure du possible, dans des réunions de travail nationales.
- Elle maintient aussi son adhésion à la COFAC Auvergne Rhône-Alpes et sa contribution aux travaux.
- Elle reste ouverte à une vraie fusion avec les fédérations de l'Auvergne, selon des modalités à convenir en commun.

6) Activités artistiques, techniques, pédagogiques :

Elles font l'objet d'un CR détaillé à part.

On peut noter comme maintien des priorités pour l'action régionale la formation initiale à la direction et à la formation biennale, en alternance au CRDSM et au DADSM.

RAPPORT FINANCIER

Rapport financier par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général



BILAN FINANCIER : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES EXERCICE 2023 (du 01/01/2023 AU 31/12/2023)

RECETTES		2022 (PM)	2023
10 SUBVENTIONS			5 000,00
100 Fonctionnement : Région	Ex 2021	8 000,00	Ex 2022 0,00
101 DRAC (Plan fanfare)		12 000,00	5 000,00
16 REVENUS FINANCIERS			628,98
161 Produits financiers : intérêts nets		294,26	628,98
20 STAGES			5 100,00
201/4 Direction Harmonie/formation initiale		8 085,00	5 100,00
40 PERSONNEL			0,00
420 Rbst CPAM		0,00	0,00
430 Rbst ASSURANCES		0,00	0,00
70 COTISATIONS			98 631,20
700 Cotisations		94 845,30	98 631,20
80 AUTRES RECETTES			11 029,05
800 Intéressement Assurances		13 093,33	10 696,05
809 Autres		484,70	333,00
TOTAL		136 802,59	120 389,23

DEPENSES		2022 (PM)	2023
10 COTISATIONS C.M.F.			86 904,60
100 Cotisations C.M.F.		82 688,30	86 854,60
108/109 Autres cotisations et remboursements		50,00	50,00
40 FRAIS DE PERSONNEL			13 849,25
410 Salaires personnel permanent		5 135,63	7 525,25
420-1 Charges personnel permanent		3 820,00	3 083,00
420-2 Charges formateurs occasionnels		2 584,00	3 241,00
60 CHARGES ADMINISTRATIVES			1 307,62
600 Fournitures administratives		0,00	156,97
602 Téléphone		592,37	395,95
603 Affranchissement		100,42	111,58
604/8 Assurances/frais bancaires		324,53	362,91
605/6 Abonnement/impression		155,40	155,40
607 Location immobilière		0,00	0,00
609 Divers		118,87	124,81
61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES			7 781,86
610 Missions-réceptions		834,40	1 360,70
611 Frais de déplacement		858,85	1 911,72
612 Congrès		1 025,00	4 509,44
62 FORMATION & CONCOURS			12 203,84
620 Formation Initiale de Direction		6 455,63	4 171,79
621 CRDSM : Indemnité+déplct		1 443,70	983,85
625 CHEFS d'Harmonie : Indemnité+déplct		7 493,73	6 548,20
626 Chants chorales : Indemnité+déplct		0,00	0,00
628 Autres formations (O.P.) : Indemnité+déplct		0,00	0,00
629 Concours et examens		0,00	500,00
63 DIVERS			754,80
630 Frais divers		57,60	754,80
TOTAL		113 738,43	122 801,97

Vu, le Président,
Alex ROSIER

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

Certifié sincère, Le Trésorier Général
Jean-Marc ROZIER

COMPTE DE GESTION et SOLDE
EXERCICE 2023 (du 01/01/2023 AU 31/12/2023)

RECETTES	DEPENSES
120 389,23	122 801,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	
DEFICIT	
-2 412,74	
+	
SOLDE AU 01/01/23	
122 224,59	
=	
SOLDE AU 31/12/2023	
119 811,85	

Vu, le Président
Alex ROSIER

Certifié sincère, Le Trésorier Général
Jean-Marc ROZIER

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

L'Affectation du résultat financier aux réserves est adoptée également à l'unanimité.

La cotisation CMF Rhône-Alpes reste inchangée pour 2025 soit 23 €.

RAPPORT
Des vérificateurs aux comptes
ANNEE COMPTABLE 2023

Mesdames, Messieurs les Présidents et Sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé en nos domiciles respectifs, à la vérification des comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2023 (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

Le Trésorier Général, sous couvert du Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes à mis à notre disposition par envoi de tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2023.

En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

A St Vallier, le 26/03/24

Joël COSTE

A Les Abrets, le 27/3/24

Bernard GLANTZLEN

1. Activités de nos départements

Ain

Stages

Les stages d'été se sont déroulés à Bourg-en-Bresse, au lycée des Sardières pour les niveaux 1 et 2 (juillet) et à l'EREA La Chagne pour le niveau 3/OJHA (août) avec de bonnes conditions d'hébergement, des espaces de travail fonctionnels, mais aussi une période de canicule à laquelle il a fallu s'adapter.

Une bonne dynamique s'est créée avec un effectif global en hausse par rapport à 2022 et le bilan a été positif.

A noter particulièrement :

- Stage 1 : beaucoup d'innovations, concert très original et dynamique
- Stage 2 : participation au festival *Cuivres en Dombes* avec l'intervention très appréciée de l'Harmony's Brass Band du Bénin et un magnifique concert très festif dans la programmation du festival
- Stage 3 : création de la Fée Albarine, morceau composé par François Rousselot (commande de la FMA) accompagné de créations graphiques.

Suite à l'enquête auprès des professeurs d'instruments à cordes, un stage « Cordes frottées » a été organisé pour la 1ère fois à Ambérieu-en-Bugey sur 2 journées en janvier et avril, avec un bon retour côté enseignants, élèves et familles. Une suite est envisagée en 2025.

Pratique collective

Chœur

« *Les funérailles de la Reine Mary* » de Purcell ont été montées dans le cadre d'un partenariat à trois voix : le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Haut-Bugey, l'Ecole de Musique de Villars-les-Dombes et la FMA.

Environ 50 choristes du département, accompagnés d'un ensemble de cuivres, ont participé aux trois concerts organisés à Nantua et Boulogneux.

Beaucoup de satisfaction de la part des choristes, beau succès auprès du public !

Orchestre de Jeunes des Harmonies de l'Ain

Suite au stage d'août, l'OJHA a démarré sa saison musicale avec 50 musiciens très motivés. Après quelques répétitions dont une avec le compositeur François Rousselot, plusieurs concerts permettent d'offrir au public de beaux moments de partage musical !

Réunions de Territoire

Quatre réunions de Territoire (Bugey, Pays de Gex, Bresse et Dombes) se sont déroulées à l'automne 2023. C'est l'occasion de présenter les actions de la FMA et d'échanger avec les représentants des structures adhérentes, ce qui permet d'avoir quelques pistes pour les années à venir. Ont été notamment présentés la nouvelle organisation de la FMA, un bilan de l'année 2023 et quelques projets. Ces rencontres de proximité permettent d'assurer une bonne cohésion au sein de la FMA.

Enseignement musical

Examens départementaux de fin de cycle 1 (139 candidats en FM et 80 en instrument), et de fin de cycle 2 (24 candidats en FM et 18 en instrument) : bons résultats dans l'ensemble avec moins de candidats en C2.

La présence d'administrateurs de la FMA aidant au bon déroulement des examens a permis de rencontrer les familles et d'informer sur les stages. Quelques nouveautés pour les examens fin C2 FM seront mises en place en 2024.

Formation initiale à la direction d'orchestre : 9 stagiaires, formation très appréciée avec Yves Bouillot, bon esprit de groupe riche d'une grande diversité et d'horizons très variés.

Ardèche

Avec l'aide d'Alex Rosier, Président de la CMF Ardèche, nous avons mis en place une formation initiale à la direction d'orchestre. Cette formation s'inscrit en amont des formations déjà dispensées par la CMF Rhône-Alpes qui préparent au CRDSM et DADSM.

Cette formation s'adresse à tous les publics de musicien.ne.s : des jeunes qui veulent s'essayer à la direction d'orchestre, des personnes qui ont déjà des responsabilités au sein d'un orchestre ou d'écoles de musique, ou même des amateurs qui veulent juste essayer, se retrouver de l'autre côté pour le simple plaisir de l'expérience.

L'année passée, il y a eu 4 journées de formation en Ardèche avec huit inscrits. Des profils très différents avec des musicien.ne.s amateurs mais aussi des personnes qui ont déjà des responsabilités de Direction au sein d'associations ou d'école de musique.

La première session a eu lieu le samedi 20 janvier et a porté sur les premiers gestes (battues, départs et arrêts), notamment avec le travail d'un choral de Bach. La deuxième session a eu lieu le 9 mars, avec du travail technique mais aussi à la table sur les partitions imposées. Les troisième et quatrième journées de travail ont eu lieu les 27 et 28 avril à Bourg Saint Andéol, avec la participation de l'entente Bourguesanne. Les 4 et 5 mai aura lieu un week-end de travail dans l'Ain où ont été réunis tous les stagiaires de Rhône-Alpes.

Isère

Examens fédéraux

Les examens fédéraux se sont déroulés le 13 avril à Pontcharra.

Séjour musical d'octobre

Dans le cadre d'un projet mené sur 2 saisons, 27 musiciens se sont retrouvés en Octobre 2023. Ce séjour se poursuivra en avril 2024.

Centre aéré musical

Du 10 au 28 juillet 2023, 77 enfants, répartis sur les 3 semaines (dont 50 % de non musiciens), ont participé au centre aéré musical sur le thème des années 80.

Journée « L'Isère en Harmonie »

Dimanche 23 juin avec 3 Batteries-Fanfares (L'écho de la Sévenne de St Just Chaleysin, la Fraternelle de St Georges d'Espéranche et le Réveil Fontainois).

Stage de Formation Initiale à la Direction d'Orchestre (Thierry ROCHA)

CMFRA prend le relais et gère l'intégralité de la formation.

J-P Prajoux gère le niveau initiation : l'Isère reste un lieu d'accueil donc on garde la ligne budgétaire pour aider les candidats et la logistique des lieux d'accueil.

Cette année : 1 stagiaire isérois est inscrit dans le Rhône.

Loire

Formation direction 2023

11 stagiaires ligériens étaient inscrits sur le département de la Loire, sous l'égide d'un formateur CMF RA et 2 intervenants de la CMF42. Précédent le week-end à Serrières avec les autres stagiaires de Rhône-Alpes, les 4 journées de 6h de formation se sont déroulées à la Ricamarie. Ces rencontres ont eu lieu autour de 4 pièces de répertoire.

Formation tambour

9 stagiaires se sont inscrits cette année. Ils ont été accueillis à l'école de musique de St Galmier. Le stage est assuré avec brio par Philippe VIGNON.

Orchestre éphémère

Quelques 42 musiciens se sont réunis sur 3 week-end sous la baguette de Rodolphe SAINT POL. Le quintette Alliance a proposé un temps de travail avec les cuivres et complété les 2 concerts.

Musique dans la ville

Il s'agit de la première réalisation d'une commande émanant d'une commune. Nous avons organisé les manifestations musicales les 30 septembre et 1 octobre 2023 à l'occasion des 50 ans d'anniversaire de la fusion des communes de St Just et St Rambert. 14 ensembles musicaux qui ont répondu présents sur cette manifestation, et près de 480 musiciens mobilisés sur le week end.

Projets 2024-2025

- Formation à la direction : 5 stagiaires, accueil à St Héand,
- Rencontre CMF RA les 4 et 5 mai 2024 à Bourg-en-Bresse avec les autres stagiaires de Rhône-Alpes
- Formation tambour : en cours de réalisation

Orchestre Ephémère 2025 nouveau concept

- Direction partagée avec 3 chefs de sociétés adhérentes
- 3 sociétés pilotes réparties sur le territoire
- 3 journées de rencontre
- Accueil de tous les musiciens inscrits à titre individuel
- 3 concerts organisés par les sociétés pilotes

Rhône

I . Les Stages d'été 2023

Les colonies Musicales

Deux semaines musicales, une en juillet et une en août, au Lac des Sapins de Cublize, sous la direction musicale de Thibaut Perron, ont accueilli 120 enfants (2 x 60) de 9 à 15 ans ; nous avons même refusé des inscriptions. Le projet musical, avec pour thème « Les éléments », s'articule autour des pratiques collectives, essentiellement en orchestre mais aussi en petites formations. Ces séjours sont agrémentés d'activités de plein air.

Un concert a été donné à chaque fin de séjour à la salle de l'Europe à Cublize.

Le stage Musical'été

Un séjour musical de 11 jours en juillet à La Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie, sous la direction musicale de Laurent Douvre, a accueilli 43 jeunes de 15 à 20 ans.

Ce séjour, agrémenté d'activités de plein air, était axé sur la pratique de la musique d'ensemble avec le thème « Dansez ! ».

Dans le cadre de leur tournée « Prodiges Tour », deux membres de l'entreprise « Buffet Crampon » ont rendu visite aux jeunes sur le séjour. Ils ont pu leur faire découvrir leurs usines via un casque de réalité virtuelle et leur ont également proposé d'essayer leur gamme d'instruments d'étude.

Deux concerts ont été proposés dans la commune les 27 et 28 juillet. Le premier, au Théâtre de Verdure a réuni près de 150 spectateurs qui ont pu apprécier la qualité du travail fourni. Le second, a réuni une centaine d'auditeurs dans la salle des fêtes de la ville ; les jeunes ont proposé un format innovant, sous forme d'un spectacle d'une heure, agrémenté de scénettes de théâtre.

Enfin, le stage s'est terminé par une restitution aux parents à la MJC de Quincieux.

II . Orchestre Junior Départemental : O.J.D – 2023/2024

Placé sous la direction de Laurent Douvre, cet orchestre est un ensemble constitué de jeunes musiciens âgés de 15 à 21 ans. Cette 18^{ème} saison de l'OJD a vu son effectif en forte augmentation, avec 60 jeunes réunis cette saison, contre 48 pour la saison 22/23.

De par sa dynamique et sa jeunesse d'exécution, cet ensemble a atteint une notoriété musicale reconnue.

Cette formation offre un formidable prolongement des rencontres et activités musicales proposées par la CMF-RGL au travers des colonies musicales et de Musical'été.

Cette saison qui avait pour thème « La Magie » s'est déroulée sur 6 journées de répétitions. Trois concerts ont été donnés : un en janvier à Bron sur invitation de l'*Harmonie La Glaneuse* de Bron, un en mars à La Bourse du Travail sur invitation du *CRR de Lyon* et un en mars à Limonest sur invitation du *Brass Band des Gones*.

III . Formation Initiale à la direction d'orchestre, organisée conjointement avec la CMF RA

6 stagiaires ont commencé cette formation avec le formateur Pierre-Adrien THEO.

4 journées de répétitions (du 21 janvier au 7 avril 2024) et un week-end commun à tous les départements, avec orchestre, les 4 et 5 mai 2024 à Bourg-en-Bresse dans l'Ain.

IV. Festival Musicavent

La CMF RGL a organisé son 1^{er} festival de musique amateur *Musicavent*, qui s'est tenu le samedi 21 octobre 2023 à Neuville-sur-Saône. 4 ensembles étaient à l'affiche :

- 3 ensembles adhérents à la CMF RGL ont été représentés : Le *Marching Band* de l'*Union Musicale d'Amplepuis*, la *Chorale Ensemble Vocal Lugdunum* de Lyon, ainsi que l'*Harmonie de Neuville-sur-Saône*.

- 1 orchestre d'harmonie crée spécialement pour le festival, avec les 120 jeunes musiciens issus des colonies de Cublize et de Musical'été. (Sous la Direction de Thibaut Perron et Laurent Douvre)

- Cette première édition de *Musicavent* a réuni 200 musiciens amateurs, avec 500 spectateurs présents.

2. Activités techniques menées par la CMF Rhône-Alpes

Formation des directeurs d'harmonie

Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 7 stagiaires inscrits à notre formation : 1 de l'Isère, 2 de la Loire, 3 du Rhône et 1 du Cantal.

Le travail avec orchestre se fera sur les œuvres *Tom Sawyer* de Franco Cesarini, n2, n4, n5 et *Nanga Parbat* de Michael Geisler.

Les stagiaires ont participé à quatre sessions organisées à Meylan (38) en janvier, La Ta-laudière (42) en février, La Roche-sur-Foron (74) en mars et Chatillon-sur-Cluses (74) en avril. La dernière session aura lieu en septembre à Brignais.

Nous remercions les sociétés et/ou écoles qui accueillent ces sessions.

Les épreuves du CRDSM 2024 auront lieu le 19 octobre pour l'admissibilité et le 9 novembre pour l'admission.

Les inscriptions et recherches d'orchestre sont envoyées.

Formation Initiale à la Direction d'Orchestre d'Harmonie

Pour rappel : ce projet consiste à harmoniser les formations initiales départementales afin de préparer les candidats à la formation régionale à la direction d'orchestres d'harmonie. Cette formation est très peu dispensée dans les conservatoires. Les besoins sont donc immenses pour répondre à la demande des sociétés musicales d'avoir à leur disposition des chefs bien formés.

Après plusieurs années de fonctionnement, nous avons fait le constat que les candidats à la formation régionale ont un niveau disparate.

CMF Rhône-Alpes met en place pour la troisième année, dans chaque département du territoire Rhône-Alpes, une formation d'initiation à la direction d'orchestres.

Cette formation se déroule sur 4 journées + 1 week-end.

Cette année, la formation initiale se déroule dans 4 départements :

- **Ain** : Formateur : Yves BOUILLOT - 9 stagiaires.
- **Ardèche** : Formateur : Florent POMMARET - 7 stagiaires.
- **Loire** : Formateurs : Philippe PEATIER et Laurence PAYET - 6 stagiaires
- **Rhône** : Formateur : Pierre-Adrien THEO - 6 stagiaires.

Ces 28 stagiaires se retrouveront les 4 et 5 mai prochains à Bourg-en-Bresse pour la dernière session.

Grands remerciements aux formateurs départementaux qui gèrent cette formation. Grâce à eux, un véritable comité technique voit le jour.

Dans le cadre de la formation initiale, nous avons la possibilité d'organiser des sessions de tutorat en direction d'orchestre, s'adressant à des personnes dirigeants déjà ou qui ont déjà participé à la formation initiale. Cette formation personnalisée se déroulera sur 3 répétitions au sein de l'orchestre du stagiaire en accord avec la société, la fédération départementale et le formateur tuteur. Le calendrier et le contenu sera alors élaboré sur mesure.

DADSM

Cette année 2023 était une année DADSM. Une candidate (la seule) de CMF RA, Myriam Courbet, a obtenu le diplôme.

par Patrice MORANDAS, Responsable technique

Fédérations membres :

- À Cœur Joie (Pôle Auvergne-Rhône-Alpes)
- AURA FM
- CFBF
- CMF Rhône-Alpes
- FFSAM
- FFVC
- FNCTA
- FREC
- FSCF (comité régional)
- FUSE
- JM France
- La Ligue de l'Enseignement
- Patrimoine Environnement
- UFF Rhône-Alpes

On peut noter une forte présence de mouvements œuvrant, tout ou partie, dans le domaine de la musique, même si certains sont peu impliqués dans le fonctionnement.

Bureau:

- Président: **Arnaud THENOZ** (FNCOF)
- Vice-Présidente : **Jacqueline COSTA-LASCOUX** (FFSAM)
- Vice-Présidente : **Marie-Hélène CHATEAU** (Patrimoine-Environnement)
- Secrétaire : **Patrice MORANDAS** (CMF) (depuis début 2021)
- Trésorier : **Pascal CHARTON** (UFF) (a déménagé en Champagne et va démissionner)

Activités 2023-24 :

Le CA s'est réuni le 2 mars 2023, en visio à l'automne, et en visio 13 mars 2024.
La prochaine AG aura lieu le 11 mai 2024 à Châtillon-sur-Chalaronne.

La COFAC a déposé un dossier au FDVA et a des finances confortables, pour des actions de formation, et pour une fête culturelle, non organisée faute de temps.

La COFAC, via le Mouvement associatif dont elle est la branche culture-communication, veille à être présente dans des instances de concertation ou de décision.

La cotisation reste fixée à 50 € par fédération.

Nouveaux statuts nationaux au 21 mars 2022.

ASSURANCES

par Marc RIBOULET, Mandataire intermédiaire en assurances

L'offre Multirisques : Les chiffres

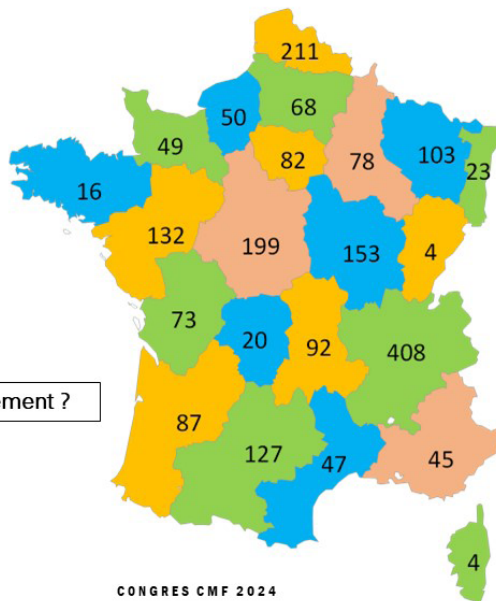
LE PORTEFEUILLE 2023 DE CONTRATS PAR RÉGION

EVOLUTION 2023

	Portefeuille	Evolution
2022	2 126	
2023	2 090	-1,7%
2024	2 102	0,6%

- 42 souscriptions en 2023 (34 en 2022)
- 51 résiliations en 2023 dont 27 pour non paiement de la prime 2023

Quelles actions pour relancer le développement ?



	Portefeuille 2023
Alsace	1,1%
Aquitaine	4,2%
Auvergne	4,4%
Bourgogne	7,4%
Bretagne	0,8%
Centre	9,6%
Champagne Ardennes	3,8%
Corse	0,2%
Franche comte	0,2%
Languedoc Roussillon	2,1%
Limousin	1,0%
Lorraine	5,0%
Midi Pyrénées	6,1%
Nord pas de calais	10,2%
Basse Normandie	2,3%
Haute Normandie	2,4%
Ile de France	3,9%
Pays de la Loire	6,4%
Picardie	3,3%
Poitou Charentes	3,5%
Provence Alpes Côte d'Azur	2,2%
Rhône alpes	19,9%

CONGRES CMF 2024

11/04/2024

L'offre Multirisques : Les chiffres

LES SINISTRES AU NATIONAL

Sinistres	2022	2023	31/03/2024
Nombre	340	440	93
Coût	198 986 €	228 960 €	40 041 €
Coût Moyen	585 €	520 €	431 €

LES SINISTRES RHONE-ALPES

	2022	2023	2024
Primes	133 700 €	154 112 €	187 041 €
Sinistres	2022	2023	31/03/2024
Nombre	176	81	24
Coût	27 221 €	36 899 €	12 015 €
Coût Moyen	155 €	456 €	501 €

CONGRES CMF 2024

11/04/2024

L'offre CMF santé : Les chiffres

	Contrats	Salariés couverts	
	Nbre	Nbre	Sal./contrat
Generali	41	104	2,54
ACM	180	628	3,49
Total	221	732	3,31

- La migration du portefeuille Generali vers les ACM est toujours en cours
- Rappel le contrat Generali n'est pas conforme à la convention

Perspectives 2024

- Renforcement du transfert des contrats Santé Generali vers ACM
- Compléments d'offre pour les Associations :
 - Offre Auto-Mission
 - Offre Cyber sécurité
- Lancement Produit Musicassur : <https://www.musicassur.fr/>

Musicassur

- Les grands principes :
 - Assurance individuelle des instruments de musique
 - Contrat annuel à tacite reconduction
 - Une seule formule de garanties complètes (identique à l'option C du contrat multirisque)
 - Les cibles : musiciens des associations CMF qui n'ont pas la garantie au contrat asso
 - Tarifs négociés pour les adhérents CMF :

Valeur instrument	Prix annuel TTC
1 à 1500 €	30 €
1501 à 3000 €	40 €
3001 à 5000 €	56 €
5001 à 7000 €	76 €
7001 à 9000 €	100 €
9001 à 12000 €	128 €
12001 à 15000 €	160 €
15001 à 20000 €	220 €

Clôture de l'Assemblée Générale par Alex ROSIER

Nous arrivons au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2024. Permettez-moi de remercier sincèrement Jean-Marc ROZIER avec sa double casquette d'organisateur, tant au niveau de la Mairie de Mureils, qu'en tant que responsable du Groupe Individuel de la Drôme, pour l'accueil et la parfaite organisation de ce congrès. J'associe évidemment Marie-Paule à ces remerciements. Je vous remercie toutes et tous pour votre présence.

Cette première année de présidence, ne fut pas de tout repos et ce nouveau statut que j'ai accepté n'aurai pu se faire sans l'aide des membres du bureau et des administrateurs. Je reste persuadé qu'avec une équipe ainsi soudée, notre Fédération sera plus forte. Ensemble, j'en suis convaincu, nous pourrons construire un avenir prometteur pour que notre politique musicale reste un terrain d'échange et de partage. C'est pour cela qu'il me semble important que nous portions secours à la CMF Allier pour qu'elle adhère à notre fédération régionale.

Fin de l'AG ordinaire samedi 27 avril à 17h05.

Concert de clôture par l'Harmonie de la Motte-de-Galaure



INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence du secrétariat de la CMF Rhône-Alpes

Le lundi de 9h00 à 17h30

CMF Rhône-Alpes

235 rue Vendôme
69 003 LYON
04 78 95 08 96

Mail : cmfrhonealpes@gmail.com

Site : <https://fmra.opentalent.fr>

Secrétaire administrative : Madame Juliette DORLÉANS

En cas d'absence appeler Monsieur Alex ROSIER / 06 60 07 05 69

Cotisations 2025

CMF

- par structure adhérente fixe : 52.00 €
- par musicien : 3.40 €
- par élève : 0.63 €

L'adhésion CMF comprend l'abonnement automatique au magazine par internet.

CMF Rhône-Alpes

- par structure adhérente : 23.00 €

CMF Réseau

CMF Réseau vous permet d'optimiser le temps administratif de vos bénévoles ou salariés puisque vous pouvez gérer vos membres et vos contacts, créer et suivre votre agenda, gérer votre matériel et vos partitions, consulter vos statistiques et conserver l'historique de votre structure.

CMF réseau vous permet d'améliorer la communication de votre structure puisque vous pouvez créer votre site web en quelques clics et bénéficier d'une meilleure visibilité grâce au portail opentalent.fr

CMF réseau vous permet d'intégrer un réseau national puisqu'il met en réseau près de 4 500 structures réparties dans toute la France, soit plus de 300 000 passionnés par la musique et les arts vivants.

Correspondant CMF Réseau pour CMF Rhône-Alpes : eric.tauvron@wanadoo.fr



CMF Rhône-Alpes

Siège administratif :
235 rue Vendôme
69 003 LYON

04 78 95 08 96

cmfrhonealpes@gmail.com

Site : <https://fmra.opentalent.fr>

Soutenu par :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

